



Extrait du registre des délibérations

Le Président soussigné, certifie que le présent acte
reçu par le représentant de l'État le 26.3.25
et publié le : 26.3.25 est exécutoire.

Séance du mercredi 5 mars 2025

Délibération n° 01_2025_026

Avis sur le projet agrivoltaire au titre de l'évaluation environnementale sur la commune de Bessais-le-Fromental

Le Conseil communautaire s'est réuni le mercredi cinq mars deux mille vingt-cinq à dix-huit heures, salle des Actes de l'Hôtel de Ville de Saint-Amand-Montrond.

<u>COMMUNES</u>	<u>TITULAIRES</u>	<u>REMPLOCANTS</u>
ARPHEUILLES	Monsieur Pascal AUGENDRE	
BESSAIS-LE-FROMENTAL	Monsieur Serge AUDONNET	
BOUZAIS	Monsieur Olivier PARILLAUD	
BRUÈRE-ALLICHAMPS	Monsieur Roger DAGHER	
CHARENTON-DU-CHER	Monsieur Pascal AUPY Madame Colette PY	
COLOMBIERS	Monsieur Daniel BÔNE	
COUST	Monsieur Pascal COLLIN	
DREVANT	Monsieur Patrick BIGOT	
FARGES-ALLICHAMPS	Madame Édith MICHELIC	
LA CELLE	Monsieur Philippe AUZON	
LA GROUTTE	Monsieur Philippe PERRICHON	
MARÇAIS	Madame Michelle RIVET	
MEILLANT	Madame Marie-Claude JULIEN	
NOZIÈRES	Monsieur Franck DAUMIN	Pouvoir à Yann CADIER
ORCENAIS	Monsieur Yann CADIER	
ORVAL	Madame Clarisse DULUC Monsieur Alain ANDRIAU Madame Françoise GONNET	Pouvoir à Philippe MARME
SAINT-AMAND-MONTROND	Monsieur Emmanuel RIOTTE Madame Jacqueline CHAMPION Monsieur Francis BLONDIEAU Madame Florence COMBES Monsieur Geoffroy CANTAT Madame Isabelle CHAPUT Monsieur Raphaël FOSSET Madame Sophie CUINIÈRES Monsieur Lionel DELHOMME Madame Malika LACH-HAB Monsieur Didier DEVASSINE Madame Noura ANGLADE Monsieur Philippe MARME Madame Sandrine KOSTADINOV Madame Marie BLASQUEZ Monsieur Yves PÛRET Madame Sylvie OLIVIER	Pouvoir à Florence COMBES Pouvoir à Emmanuel RIOTTE Pouvoir à Lionel DELHOMME Pouvoir à Sophie CUINIÈRES Arrivée au point n°3 Pouvoir à Sandrine KOSTADINOV Pouvoir à Francis BLONDIEAU
SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX	Monsieur Gérard MARTEAU	Remplacé par Bernadette MERIEL
VERNAIS	Monsieur Charles ADOLPH	

Membres en exercice : 38
Membres présents : 30
Membres votants : 38

Secrétaire de séance : Francis BLONDIEAU

Date de la convocation : 18 février 2025
Date de l'affichage : 18 février 2025

Extrait du Registre des délibérations

Séance du mercredi 5 mars 2025

Délibération n° 01_2025_026

Avis sur le projet agrivoltaïque au titre de l'évaluation environnementale sur la commune de Bessais-le-Fromental

Monsieur Daniel BÔNE, Président, présente le dossier.

Vu le dépôt d'un permis de construire, le 24 décembre 2024, auprès de la Préfecture du Cher par la société ENGIE GREEN relatif au projet de construction d'une centrale agrivoltaïque au sol, au lieu-dit Les Billiers, sur la commune de Bessais-le-Fromental ;

Vu les articles R.122-1 à R.122-27 du Code de l'environnement ;


Conformément aux dispositions des articles L.122-1 et R.122-7 du Code de l'environnement, le Conseil communautaire est sollicité pour donner son avis dans le cadre de l'instruction du PC n°018 029 24 M0005 ;

Considérant que cette demande fait l'objet d'une étude d'impact et est ainsi soumise au titre de l'évaluation environnementale (étude d'impact ci-jointe) à une enquête publique conformément aux articles R.122-1 à R.122-27 du Code de l'environnement.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Décide de suivre l'avis favorable au projet agrivoltaïque au lieu-dit Les Billiers, émis par la commune de Bessais-le-Fromental.**

Le Président,



Daniel BÔNE

Le secrétaire de séance



Francis BLONDIEAU



■ **Panneaux photovoltaïques visibles**

Vue depuis le chemin de la Nigaudière

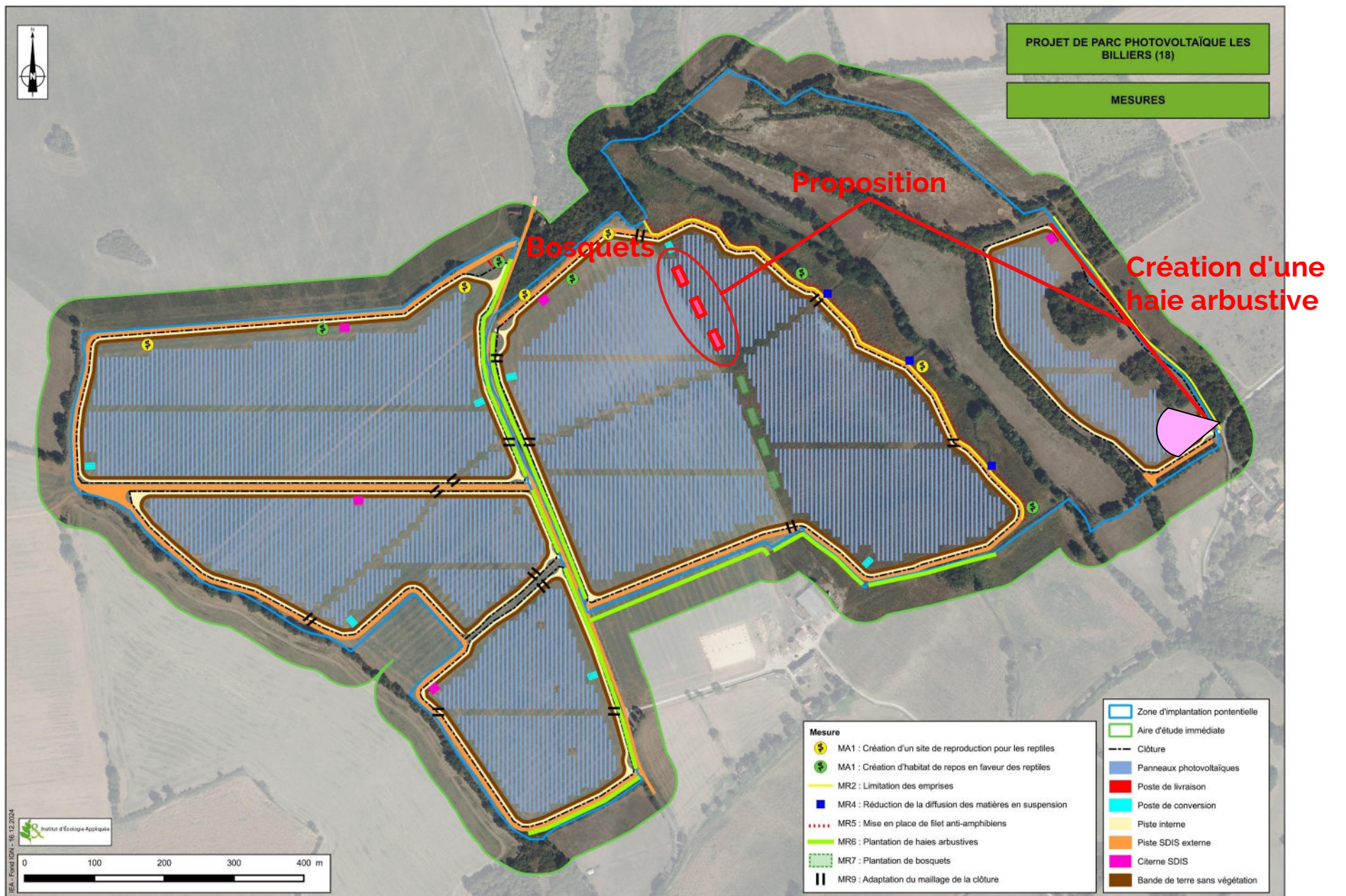
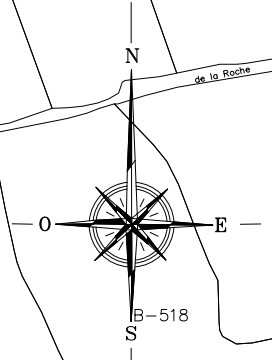
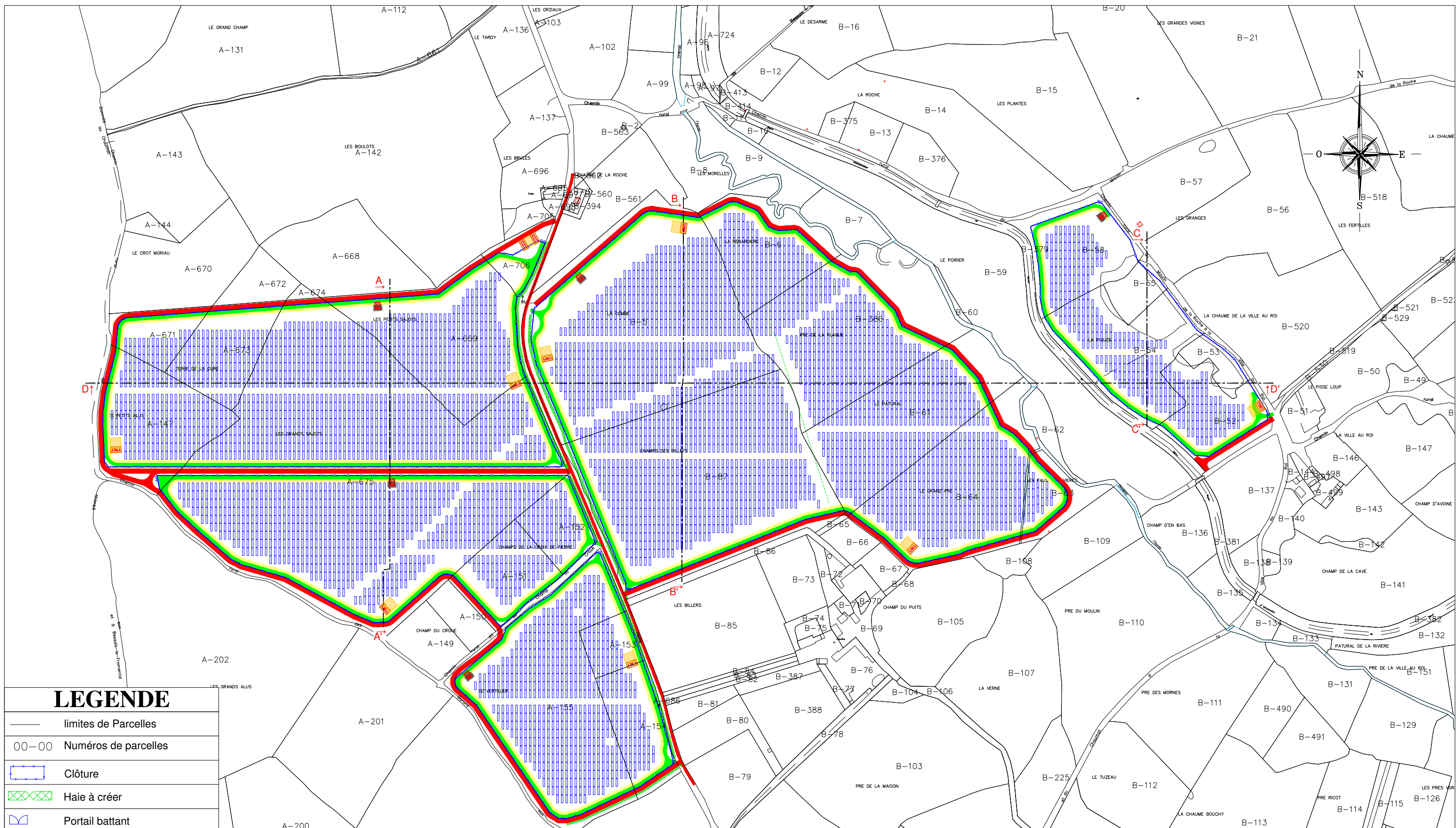


Figure 149 : Localisation des mesures (IEA)



LEGENDE	
	limites de Parcelles
	Numéros de parcelles
	Clôture
	Haie à créer
	Portail battant
	Poste de conversion
	Poste de livraison
	Zone de grutage
	Trackers photovoltaïques
	Pistes internes
	Citerne souple 60 m³
	Aire d'aspiration SDIS - 50Mpa

GRV Architecture
 1481 av. des Platanes - 34970 Lattes
 Tél : 04 67 17 03 13
 Sarl au capital de 40000€
 RCS Montpellier 790696 843
 Ordre Architectes S15945

Nom du projet : Installation Agrivoltaïque Les Billiers		Maitrise d'ouvrage : ENGIE GREEN	
Contenu du plan : Permis de Construire - PC02a - Plan de masse des constructions		Maitrise d'oeuvre	
Commune (s) : Bessais-Le-Fromental (18201)		 Bâtiment Tour T1 1 place Samuel de Champlain 34100 COULLEVILLE	
Echelle : 1/5000	Système de coord. : RGF93.CC47		
06/12/2024	Création	Auteur : DC	Vérifié par : LB
Dates	Modifications	Indice:	Format papier:

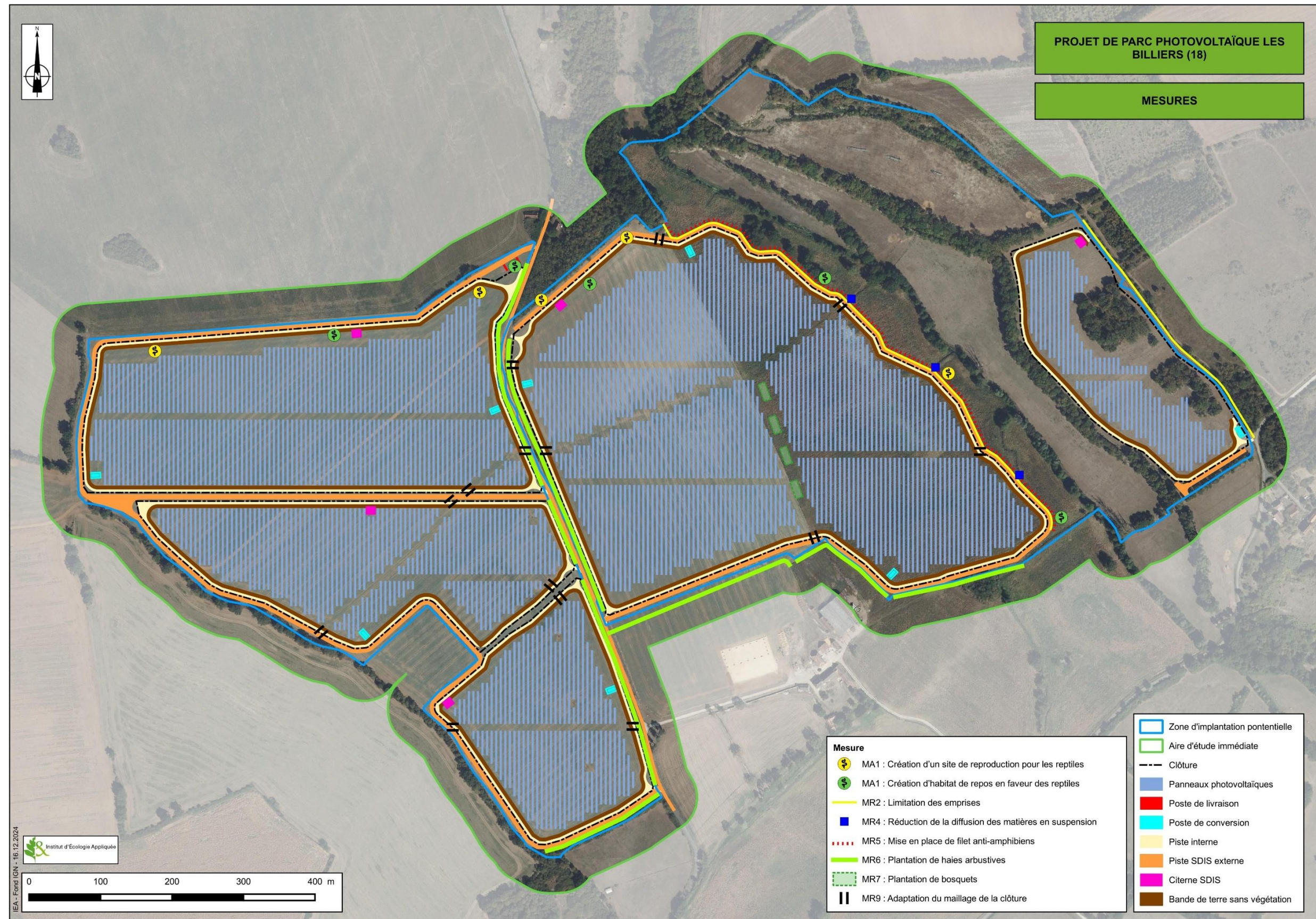


Figure 149 : Localisation des mesures (IEA)